

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 juillet 2020

**Dans le cadre de l'exercice du droit de préemption urbain, le Conseil municipal a été informé :**

- De la vente d'une maison d'habitation et les terrains attenants (1160 mètres carrés), lieu-dit Rumiadou

**Lors de sa dernière réunion, le Conseil a décidé :**

- D'attribuer les subventions suivantes aux associations :

<b>Nom de l'association</b>	<b>ATTRIBUTION EN €</b>
Bien vivre à Treflez	350
Etoile sportive de Treflez	1000
Plouider Sport Nature	200
Association voile Plouescat	200
DYNAMITE SPORT DANCE TREFLEZ	400
Basket Ball côte des légendes	250
BLUES SNOOKER	750
Ar pintig	400
Alliance judo de la baie	100
Respect	50
Comité de jumelage de Tréfléz	500
Société de chasse du Menez	200
Les fous du volant	200
Maison familiale rurale Plabennec	40
Association des plaisanciers de l'espace littoral de Tréfléz et Plounevez Lochrist	250
Basket Ball Club du Kernic	150
123 boutchous	300
Anciens Combattants Tréfléz	200
Societe chasse treflez	300
Memoria médiéval HERAM	150
Secours populaire	150

IREO Lesneven	80
Amicale cycliste Goulven Tréfléz Plouider	250
GR Kernilis	40
Croix Rouge	150
Solidarité paysans	170
Maison familiale rurale La Rouvraie	40
Secours Catholique	200
Comité des fêtes	350
Treflez Sports Et loisirs	350
<b>TOTAL</b>	<b>7770</b>

- De fixer les conditions d'exercice du droit à la formation des élus en allouant une enveloppe budgétaire annuelle d'un montant égal à 12 % du montant des indemnités des élus ;

Ces formations seront principalement suivies par les élus auprès de l'UBO et du CDG 29.

- D'adopter un règlement intérieur régissant le fonctionnement du Conseil municipal de la commune ;
- D'accorder un mandat spécial au Maire, à l'Adjoint aux travaux et l'Adjointe à l'urbanisme en vue de leur participation à l'assemblée générale du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (« CAUE ») le 2 septembre 2020 à Morlaix.

Le CAUE, qui est lié au Département du Finistère, assiste les collectivités ayant des projets d'aménagement à amorcer leurs projets sur le plan de l'architecture et de l'urbanisme.

- D'accorder un mandat spécial au Maire en vue de sa participation à la journée portes ouvertes du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère (« CDG 29 ») le 9 septembre prochain à Quimper.

Le CDG 29 est un organisme en charge d'assister les collectivités dans la gestion de leurs ressources humaines et, notamment, pour le recrutement de nouveaux agents.